



**Rapport sur l'amélioration de la qualité de sous-titrage
- 2020 -**

Groupe TVA inc.

Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-741-1

1. Québecor Média inc., au nom de Groupe TVA inc. (**TVA**), est heureuse de soumettre par la présente son troisième rapport faisant état des efforts déployés afin d'améliorer la qualité du sous-titrage conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011741-1.
2. Toujours dans la volonté de répondre au mieux aux besoins et attentes de l'ensemble de ses téléspectateurs francophones canadiens, TVA a maintenu ses efforts afin de veiller à l'amélioration constante de la qualité du sous-titrage fourni sur ses ondes au cours de ces deux dernières années.
3. Tout d'abord, TVA a continué de former ses équipes afin d'actualiser continuellement ses pratiques et d'assurer la bonne qualité de son sous-titrage. De plus, TVA a maintenu ses efforts afin que ses techniciens en entretien soient également formés aux différents enjeux liés au sous-titrage notamment en vue d'améliorer le taux de précision des émissions sous-titrées et de minimiser la fréquence de survenance de problèmes techniques ponctuels. TVA a également continué son suivi auprès de ses locuteurs afin qu'ils soient à l'affût des pratiques et techniques attendues par les téléspectateurs. Nous sommes convaincus que l'amélioration de la qualité du sous-titrage dépend de la formation aux enjeux d'accessibilité reçue par les équipes techniques.
4. Afin de garantir un sous-titrage aux normes actualisées, TVA continue de mettre régulièrement à jour ses logiciels de sous-titrage en direct et en différé ainsi que l'ensemble de ses serveurs. Ces améliorations lui permettent de se rapprocher toujours plus près d'un taux de précision optimal pour l'ensemble de ses émissions.
5. Un élément central de l'amélioration de nos pratiques en matière de sous-titrage se retrouve également dans le maintien des efforts déployés tant au moment de la préproduction que de la post-production. En effet, nos équipes sont formées afin de préparer activement et à l'avance les sous-titres des émissions prévues en diffusion. D'autre part, notre service de post-production travaille efficacement à la correction des erreurs de sous-titrage constatées pendant la diffusion de ses émissions dans le but d'éviter de refaire ces dernières à l'avenir. Par ailleurs, nous poursuivons la bonification de nos outils de travail liés au sous-titrage de nos émissions notamment en complétant régulièrement notre dictionnaire interne.
6. Conformément aux dispositions de la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-741-1, TVA procède à l'évaluation mensuelle de deux de ses émissions comportant du contenu en direct afin de mesurer le taux de précision du sous-titrage associé. Nos équipes analysent les résultats obtenus afin de pouvoir déterminer les difficultés techniques rencontrées pendant la diffusion et pouvoir les corriger à l'avenir. Au-delà de ces rapports, TVA est constamment à la recherche de solutions afin d'améliorer le taux de précision de ses émissions, notamment celles en direct qui représentent un défi majeur en matière de sous-titrage (exemples : tables rondes, invités qui parlent simultanément et qui se coupent la parole, discussions sur un sujet pointu, changements de sujets brusques etc).
7. En conclusion, malgré les nombreux défis que continue de présenter le sous-titrage de nos émissions, TVA continue de s'engager au quotidien dans les questions relatives à l'accessibilité de ses services, tout en continuant d'être en conformité avec les conditions de licences de ses stations conventionnelles et services spécialisés.

8. Le tout soumis respectueusement.

*****Fin du document*****